

Introduction aux institutions de l'Union européenne

Titulaire

Seda GÜRKAN (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

POLI-D1001

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

- Savoir analyser les grands enjeux de la construction européenne ;
- Connaître le fonctionnement et les attributions des principales institutions de l'UE ; et comprendre leur interaction ;
- Décrire les grandes lignes des relations entre les États membres et les institutions supranationales ainsi que les relations de conflit ou coopération entre les institutions ;
- Analyser avec un regard rétrospectif les enjeux et défis actuels à l'intégration européenne ;
- Connaître les principales étapes de la procédure législative ordinaire.

Contenu du cours

Le cours est structuré en trois grandes parties. La première partie expose les fondements de l'UE et revient sur l'histoire de l'Union afin de contextualiser l'évolution de ce système politique. La deuxième partie est consacrée aux principales institutions, en mettant l'accent sur leurs attributions et leurs logiques de fonctionnement internes; ainsi qu'au processus d'élaboration des politiques de l'Union. La troisième partie se penche sur les thèmes d'actualité portant sur les principaux défis à l'intégration européenne, comme le Brexit ou bien l'analyse de la puissance de l'UE dans le monde.

Le cours est destiné tant aux étudiant(e)s qui s'engageront dans une carrière professionnelle dès la fin de leurs études qu'à ceux et celles qui poursuivront une recherche plus profonde sur l'un des aspects de l'Union.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'enseignement se propose d'initier les étudiants aux institutions de l'Union européenne. Plus précisément, le cours a pour objectif d'initier les étudiants :

- (1) à l'histoire de l'Union européenne, aux grandes lignes de l'intégration européenne et aux débats qui l'entourent ;
- (2) aux principales institutions de l'Union et leur fonctionnement ;
- (3) aux grands enjeux et principaux défis de l'intégration européenne ;
- (4) à l'analyse critique des relations entre les pays membres, les institutions supranationales de l'Union ainsi que les relations de conflit ou de coopération entre les institutions.

Connaissance et compétences visées :

- Connaître les grandes étapes du développement de l'UE ;
- Savoir décrire et expliquer l'évolution des traités et définir l'évolution des compétences de l'Union ;
- Comprendre le fonctionnement des institutions européennes et leurs évolutions dans un contexte socio-historique ;

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Le programme repose sur la théorie et surtout sur les expériences du terrain. La base théorique du cours repose en grande partie sur une présentation magistrale des questions étudiées ou une question d'actualité de la construction européenne. Des articles liés à l'actualité de l'UE peuvent être distribués ou bien des enregistrements vidéo peuvent être montrés également et ensuite discutés pendant la séance.

Le cours se compose des séances *ex-cathedra* de deux heures chacune ; des visites aux institutions, des rencontres avec les fonctionnaires des institutions de l'Union européenne et/ou avec les acteurs non institutionnel de l'Union (comme des experts, professionnels qui exercent un travail portant sur l'UE à Bruxelles comme journalistes, traducteurs, lobbyistes etc.).

Références, bibliographie et lectures recommandées

Le cours n'a pas de syllabus mais les étudiants devront lire un ouvrage introductif de base :

- Costa, Olivier et Brack, Nathalie (2014) *Le fonctionnement de l'Union européenne*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles.

Autres renseignements

Contact(s)

Seda Gurkan, sgurkan@ulb.ac.be

Permanence : sur rendez-vous le vendredi de 12h15-14h15 à l'Institut de Sociologie, étage 11, local 224 (S.11.117).

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Evaluation - examen écrit et participation aux diverses activités en classe

L'ensemble : cours, conférences et visite vaut 5 ECTS.

La présence aux cours, visites et conférences est obligatoire.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Evaluation - examen écrit + participation aux diverses activités en classe et aux visites = 100%

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

MA-PINT | **Master en sciences politiques, orientation relations internationales** | finalité Monde/bloc 2

Programmes proposant ce cours à la faculté de Lettres, Traduction et Communication

MA-LGERM | **Master en langues et lettres modernes, orientation Germaniques** | finalité Européenne en Langues et cultures d'Europe centrale/bloc 1 **et** MA-LSLAV | **Master en langues et lettres modernes, orientation Slaves** | finalité Européenne en Langues et cultures d'Europe centrale/bloc 1

